

02.32.43.14.75



Le tri, votre meilleur allié pour réduire vos ordures ménagères



À partir du 1^{er} janvier 2025



16 déchèteries

3 quais de transfert

2 plateformes multifilières

1 centre de tri fibreux

1 centre de traitement et de valorisation énergétique

1 ressourcerie

En 2025, le SDOMODE évolue avec une nouvelle compétence

LA COLLECTE
de vos déchets

et deviendra PRÉCOVAL

À partir du 1^{er} janvier 2025
Calendrier
des jours de collecte des déchets
ordures ménagères et emballages recyclables

Menneval

Janvier

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin

L	M	M	J	V	S	D
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Les jours de collecte sont maintenus tout au long de l'année, y compris s'il s'agit d'un jour férié (pas de décalage de la tournée sauf pour le ~~1^{er}~~ janvier 2025)



ORDURES MÉNAGÈRES

TRI SÉLECTIF (BAC JAUNE)

Les bacs doivent être conformes et pucés, sortis uniquement lorsqu'ils sont pleins, la veille au soir de la collecte, poignée vers la route. Une fois collectés, je rentre mes bacs.

La tarification incitative (T.E.O.M.I) C'est quoi ?

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (T.E.O.M.I) sert à financer l'ensemble des services de collecte et de traitement des déchets.

Ce n'est donc pas une taxe supplémentaire.

Elle remplace la TEOM. La nouveauté, c'est la prise en compte, dans son calcul, de la production d'ordures ménagères

la **T.E.O.M.I**
est composée

d'une **PART FIXE**
Elle finance :
Les déchèteries,
La collecte de vos déchets,
Le traitement des déchets recyclables et des restes alimentaires.



d'une **PART VARIABLE**
qui évolue en fonction du :

Nombre de sorties / an et de la taille de votre BAC d'ordures ménagères

grille tarifaire 2026

bac de 80 L	1,60 €
bac de 140 L	2,80 €
bac de 240 L	4,80 €
bac de 360 L	7,20 €
bac de 660 L	13,20 €
Point d'Apport Volontaire	1 €
1 sac de 50L	

Tester le simulateur

pour connaître le montant de votre T.E.O.M.I

